



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**

---



3 octobre 2023

## SALAIRES

*Où est donc passé notre  
revalorisation "historique" promise ?*

# REVALORISATION

PROMIS, JURÉ CRACHÉ !  
...



Dès juin dernier et encore en cette rentrée scolaire, les ministres qui se sont succédé ainsi que le président Macron n'ont eu de cesse d'annoncer à grand renforts médiatiques une revalorisation « historique » des personnels de l'Education nationale. Le ministre Attal continue d'affirmer que ce seraient « entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente » que les personnels enseignants devraient toucher.

**Les bulletins de paie du mois de septembre démontrent que les propos du ministre sont un nouveau mensonge**, comme l'était d'ailleurs l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants annoncée par le président Macron durant la dernière campagne des élections présidentielles... Où est donc passé la revalorisation "historique" annoncée par le ministre Attal et le président Macron ?

[Lire la suite](#) en cliquant sur l'image ci dessous



## Où est donc passée la revalorisation « historique » ?

Montreuil, le 2 octobre 2023

Dès juin dernier et encore en cette rentrée scolaire, les ministres qui se sont succédé ainsi que le président Macron n'ont eu de cesse d'annoncer à grand renforts médiatiques une revalorisation « historique » des personnels de l'Education nationale. Le ministre Attal continue d'affirmer que ce seraient « entre 125 et 250 € net de plus qu'à la rentrée précédente » que les personnels enseignants devraient toucher

Les bulletins de paie du mois de septembre démontrent que les propos du ministre sont un nouveau mensonge, comme l'était d'ailleurs l'annonce d'une augmentation de 10% pour tous les enseignants annoncée par le président Macron durant la dernière campagne des élections présidentielles.

### **Quelques miettes indemnitaires en guise de revalorisation « historique » !**

La réalité c'est que la grande majorité des personnels enseignants ne bénéficieront que du doublement de l'indemnité de suivi et d'accompagnement ou d'orientation des élèves (ISAE ou ISOE) soit moins de 100 € par mois. Une minorité d'enseignants, ceux qui sont dans les 7 premiers échelons de la classe normale, disposeront en outre d'une augmentation de la prime d'attractivité.

Et enfin, une prime sera versée aux enseignants qui accepteront des tâches supplémentaires dans le cadre du « Pacte », ce qui ne constitue donc pas une revalorisation.

Quant aux autres personnels, RIEN ! Si ce n'est la décision d'augmenter de 1,5% la valeur du point – c'est-à-dire bien en deçà de l'inflation ! Et quelques mesurette « Fonction publique » : prime pouvoir d'achat, GIPA, mesures « bas de grille » pour les trois grades de la catégorie C et les deux premiers grades de la catégorie B qui les maintient à peine au-dessus du SMIC, 5 points en plus sur toute la grille de toutes les catégories, soit environ 25 € brut par mois à compter du 1er janvier 2024.

### **« Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » : une nouvelle tromperie du ministre**

Jeudi 28 septembre, le ministre Attal a annoncé avec tambours et trompettes le versement d'une « prime exceptionnelle de pouvoir d'achat » à certains personnels de l'Education nationale... sauf que cette prime concerne tous les fonctionnaires et que cette information avait déjà été décidée par le ministre Guérini en juin dernier !

Rien de neuf donc... sauf que les personnels comptaient sur cette prime (versée une seule fois) dès le mois de septembre et qu'elle ne sera versée qu'au mois d'octobre, prime qui d'après le décret est

---

*Dans le contexte difficile de cette nouvelle rentrée, face aux projets du gouvernement et des contre-réformes qui continuent de peser sur nos conditions de travail, il est urgent de nous rassembler, de s'informer et de discuter des actions collectives à prendre pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications !*

**Participez massivement à la RIS du 1er trimestre du SNUDI FO 13**



**MERCREDI 4 OCT.**  
**de 9h30 à 12h30**

[Lien de connexion ZOOM](#)

ID de réunion : 87495726271

Code secret : 615894

### **Pas d'inscription nécessaire auprès du syndicat !**

Il suffit de se connecter à l'heure du début de la réunion, soit en cliquant sur le lien direct (ouverture automatique de l'application ZOOM depuis un ordinateur), soit en téléchargeant gratuitement l'application ZOOM sur votre tablette ou smartphone. Il suffit alors de rentrer l'ID et le MDP de connexion.

### **D'autres RIS en présentiel sont en cours de programmation dans vos circonscriptions.**

Si vous êtes intéressés par l'organisation d'une RIS en présentiel sur votre école, contactez le syndicat ou vos délégués de secteur SNUDI FO 13



## Rappel de vos droits

Vous avez droit à 9h de RIS par année scolaire (3h par trimestre).

Les RIS sont rattrapables sur toutes les heures hors la classe (108h sauf APC).

**Il n'y a pas d'animations ou de conférences ou de réunions "obligatoires" interdites de rattrapage par des RIS !** Vous pouvez donc participer à une RIS pour déduire vos formations-constellation, évaluations d'écoles, conférences pédagogiques...

Téléchargez votre attestation pour participer à cette RIS et envoyez là à votre IEN après l'avoir complétée et enregistrée, 48h max avant la réunion que vous souhaitez remplacer.

Si la RIS est programmée le jour où vous avez déjà une réunion institutionnelle, il faut envoyer le formulaire 48h avant à votre IEN.

Toute la réglementation est ICI...



## Ordre du jour de la RIS

- Les conditions de la rentrée 2023
- Expérimentation Macron et généralisation avec NEFLE
- Nouveaux décrets sur la direction d'école
- Projet de réforme sur la formation initiale
- Laïcité et "valeurs de la République"
- Salaires et Pacte enseignant
- Evaluations d'école : obligatoire ?
- Défense des dossiers individuels et collectifs par le syndicat
- Déroulement de la carrière : contestation des appréciations PPCR, mutations, avancement...

... et toutes les questions que vous souhaitez aborder !



Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

Téléchargez le bulletin 2023

## **Tarif spécial de fin d'année civile**

**Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire  
66% de la somme de vos impôts.**

---



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

